



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Troubles lors des élections municipales

Question au Gouvernement n° 1387

### Texte de la question

#### TROUBLES LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

**Mme la présidente** . La parole est à M. Nicolas Tryzna.

**M. Nicolas Tryzna** . Monsieur le premier ministre, à Gentilly, à Colombes, à Creil, des candidats, des élus aux municipales ont dû être placés sous protection policière, tant les menaces pesant sur eux étaient graves – menaces physiques, cyberharcèlement, intimidations, parfois tentatives d'incendie. Loin d'être anodins, ces faits constituent le symptôme d'un mal qui ronge notre démocratie : la radicalisation du débat public, où l'adversaire n'est plus qu'un ennemi à abattre.

Cette dégradation du climat politique n'est pas due au hasard. Lorsque les échanges se résument à une lutte fantasmée entre fascisme et antifascisme, la victoire électorale n'est plus perçue comme un gain démocratique mais comme celle du bien sur le mal,...

**M. Sylvain Maillard** . Eh oui !

**M. Nicolas Tryzna** . ...un mal qu'il faudrait éliminer en tant que menace existentielle.

Les conséquences sont là, sous nos yeux. Après l'annonce des résultats, des scènes de tension et de désordre ont éclaté à la suite de la défaite des maires sortants de Vaulx-en-Velin, du Blanc-Mesnil, de Roubaix, Saint-Denis ou Mantes-la-Jolie. Pire, ces élus sortants et parfois des membres de leur famille, hués, insultés, molestés par des militants, ont été contraints de quitter les lieux sous protection policière ! Ces scènes portent une atteinte grave à l'esprit républicain, au respect dû à la démocratie locale. Pour certains, gagner une élection ne suffit plus : il faut humilier, chasser symboliquement, voire physiquement l'adversaire.

**M. Erwan Balanant** . C'est un scandale !

**M. Nicolas Tryzna** . La démocratie ne se négocie pas dans la rue, elle s'exprime dans les urnes, sans enfreindre le code électoral ; la vie politique est remplie de victoires et de défaites, de résultats acceptés avec dignité.

Monsieur le premier ministre, la question qui se pose à présent n'est pas seulement sécuritaire, mais éminemment démocratique : quelles mesures concrètes allez-vous prendre pour garantir la sécurité des élus et l'apaisement des campagnes électorales ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR ainsi que sur plusieurs bancs des groupes RN, EPR, Dem et LIOT.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur** . Vous évoquez un certain nombre d'événements qui se sont produits

soit pendant la campagne, soit après la proclamation des résultats. Vous avez raison : les images que nous avons vues ont légitimement choqué (« *C'était scandaleux !* » sur quelques bancs du groupe DR) et, de même que l'ensemble du gouvernement, je condamne avec la plus grande fermeté ces faits absolument inacceptables. Mme Gatel rappelait tout à l'heure que les élections municipales s'étaient bien déroulées, et en termes d'organisation tel est effectivement le cas, mais la campagne a parfois été très dure, très difficile : le ministère de l'intérieur a enregistré à ce jour plus de 120 faits judiciairisés commis dans ce cadre ! C'est beaucoup plus que les autres années, ce n'est pas non plus acceptable, et cela révèle le climat qui l'a caractérisée.

Certains maires à peine élus ont en outre pu tenir des propos où ils se proposaient de faire des lois de la République une application un peu curieuse : j'y reviendrai.

La réponse, bien sûr, est d'abord juridique ; nous disposons depuis quelques années de dispositifs de protection des élus locaux, la loi du 21 mars 2024 a permis une protection fonctionnelle des candidats et durci les sanctions en cas de violences à l'encontre des maires. Mais cette réponse – je vous rejoins sur ce point – doit également être démocratique. Nous aimerions que sur tous les bancs de cette assemblée, de tels comportements, de tels propos soient condamnés très fermement. Ils le sont, encore une fois, par le gouvernement,...

**M. Michel Herbillon** . Ils ne le sont pas par LFI !

**M. Laurent Nuñez**, *ministre* . ...ils le sont par les préfets de la République. Croyez, monsieur le député, que dans les communes où ces faits ont eu lieu et qui relèvent souvent de La France insoumise – on a ainsi entendu un maire s'en prendre directement aux agents territoriaux, aux agents municipaux, au mépris du statut de la fonction publique territoriale ! (« *N'importe quoi !* » sur les bancs du groupe LFI-NFP) –, les préfets seront attentifs à l'application des lois, comme partout sur le territoire de la République. Ils y veilleront dans toutes les communes, y compris celles de La France insoumise ! (Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

## Données clés

**Auteur** : [M. Nicolas Tryzna](#)

**Circonscription** : Val-de-Marne (7<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1387

**Rubrique** : Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé** : Intérieur

**Ministère attributaire** : Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 26 mars 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mars 2026